

DOMPTEZVOTREARGENT.COM : UN WEBINAIRE CONSTERNANT

À l'origine : la parution d'une invitation à participer à un webinaire le 7 novembre 2025 à 20h00 intitulé « Libère ton potentiel financier. »

Au final : une prestation qui est loin d'avoir convaincu la **Cellule de Veille Internet**, composante du **Réseau Anti-Arnaques**, qui chaque semaine participe à une dizaine de conférences.

L'animateur est un certain **Rémi TENA** qui précise que ce webinaire est né d'une expérience : il exploitait une entreprise d'ambulances et était satisfait de son activité. Mais, au 15 du mois, il était systématiquement sollicité pour verser un acompte à une majeure partie de ses 30 salariés. Il a alors eu l'idée d'un plan simple pour instaurer une méthode de gestion et d'épargne pour sortir de ce cercle infernal.

L'idée est intéressante, mais la méthodologie, même si elle s'appuie sur des actions simples, devient rapidement inadaptée compte tenu d'une pédagogie limitée et d'écarts de langage outranciers.

Voici les principales observations du **Réseau Anti-Arnaques** :

La méthode présentée est baptisée pompeusement **DVA SAFE** : **DVA** pour « Domptez Votre Argent » et **SAFE** pour « Simple, Automatique, Fiable, Économique. » Elle s'appuie sur le postulat suivant : « La liberté financière ce n'est pas une question d'intelligence, c'est une question de système. »

S'enchaînent alors de multiples recommandations qui occupent l'espace-temps mais sans apporter de véritable valeur ajoutée : 5 messages, 3 secrets, 7 bonus (dont trois seront perdus durant la démonstration).

L'idée de base, présentée comme l'idée du siècle, consiste à effectuer un virement du montant souhaité dès que le salaire est crédité sur le compte bancaire. Il s'agit de la « méthode des 3 D » : « Décider du montant à épargner, dédier un compte à cette épargne, détourner (sic) l'argent dès qu'il arrive. » Cette somme est présumée s'accroître par l'apport mensuel, et surtout par les performances du placement pour lequel, étrangement, aucune information (nature du placement, niveau de risque) n'a été délivrée.

Un exemple est donné pour un virement mensuel de 50 € pendant 3 ans soit 1 800 € (36 x 50 €). **Rémi TENA** annonce une perspective de somme finale après placement de 7 000 € : un objectif ambitieux à faire pâlir les banquiers ! Cette épargne obligatoire constitue le plan A-S Financier (A.S. pour Anti-Stress).

Des formulations chocs viennent ponctuer la démonstration. Morceaux choisis : « Faîtes péter ces p...n de croyance de merde », « obtenir ces p...n de bénéfice ».

Rémi se voit comme un bienfaiteur : « Je veux que **DVA SAFE** devienne une méthode de référence en Europe ». Chacun pourra apprécier sa modestie !

La valeur estimée de ce pack est de 4 582 € pour le « pack de liberté financière » n'a pas de sens puisque le prix de la formation - tout contenu confondu - est librement fixé sans qu'aucune comparaison avec des offres similaires ne soit possible. Mais, magnanime, **Rémi** souhaite accorder un prix promotionnel de 997 € à 25 participants, valable uniquement le jour du webinaire jusqu'à minuit. Autant dire que **Rémi** connaît bien la fameuse technique marketing de la pénurie visant à susciter un acte d'achat immédiat. Généreusement, notre interlocuteur propose de payer en 3 fois. Puis il rappelle en boucle combien cette offre, limitée en temps et en quantité, est exceptionnelle. Mais il semble oublier que cette ponction ne va guère arranger la situation financière des candidats à l'achat de cette méthode !

Pour la petite histoire, un avatar du **Réseau Anti-Arnaques** ayant participé à ce webinaire a contacté le lendemain la société à l'origine du concept **DVA SAFE : DVA LEARNING** (créée le 16 septembre 2025). Des places étaient bien évidemment disponibles, bien que hors délais.

Concernant le site où s'effectue l'achat, le **Réseau Anti-Arnaques** n'a pu que déplorer un certain amateurisme : les Conditions Générales de Vente (CGV) sont un simple modèle type qui n'a même pas été complété ni personnalisé et la rubrique mentions légales renvoie vers les CGV. La politique de confidentialité est banale mais elle a le mérite d'exister.

Le **Réseau Anti-Arnaques** s'est aussi intéressé à la société d'ambulances dirigée par **Rémi TENA** : en 2023 **AMBULANCE DU SOLEIL** affichait une perte de 37 300 €. D'où cette question légitime : pourquoi le dirigeant n'applique t'il pas la méthode **DVA SAFE** à sa propre société ?



INFO-ALERTE est une mise en garde du Réseau Anti-Arnaques, association loi 1901 partenaire de l'UFC-Que Choisir, BP 40179, 79205 PARTHENAY cedex (contact@arnaques-infos.org).

SIRET : 503 805 657 00049

Reproduction autorisée sous réserve de mentionner l'origine.

Directeur de la publication : **Pascal TONNERRE** (president@arnaques-infos.org)